



L'ADRC
AGENCE
NATIONALE POUR
LE DÉVELOPPEMENT
DU CINÉMA
EN RÉGIONS

L'ADRC est un organisme d'étude, d'assistance, de conseil et facilitateur pour l'accès des salles aux films et des films aux salles.

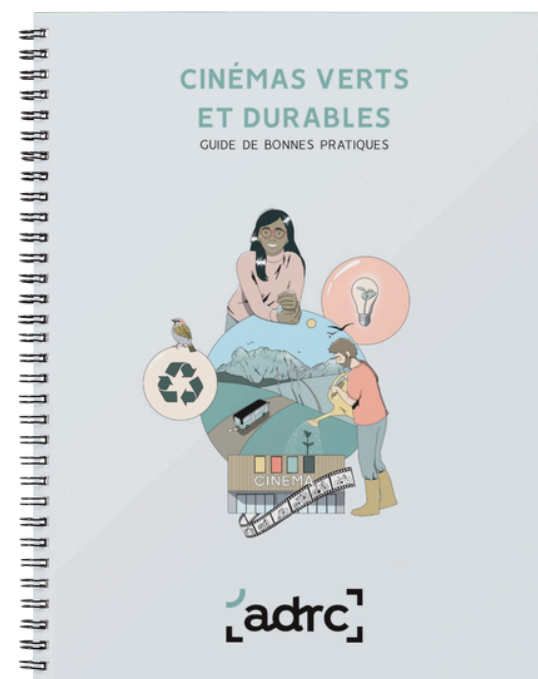
Créée à l'initiative du ministère de la Culture et du Centre national de la cinématographie, l'ADRC s'inscrit dans les dimensions cinématographique et culturelle de l'aménagement du territoire par le soutien qu'elle apporte aux exploitants de salles et aux collectivités locales. Elle agit par deux axes, le conseil aux projets de salles et l'accès aux films inédits et de patrimoine.

Depuis sa création, l'Agence a diversifié ses actions à la fois pour s'adapter à l'évolution de l'exploitation cinématographique et pour mieux corriger les mécanismes spontanés du marché pour la diffusion des films, et ainsi soutenir la petite et la moyenne exploitation, le cinéma de proximité.

Son statut d'association recouvre l'ensemble de la filière de la diffusion du cinéma dans les territoires avec près de 1 300 adhérents issus des professions du cinéma ainsi que des collectivités territoriales.

adrc-asso.org

Deux publications accessibles dès maintenant !



Cinéma verts et durables
Guide de bonnes pratiques
2^e édition augmentée 2025



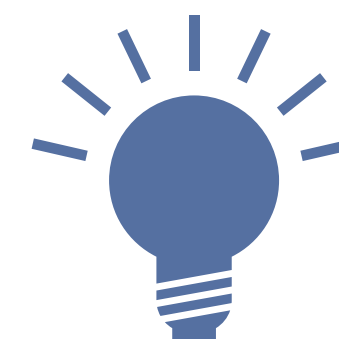
Créer ou transformer un cinéma
Guide pratique de conduite de projet
4^e édition augmentée 2023

Consultez l'ensemble des ressources de l'ADRC en cliquant [sur ce lien](#).

Sont également disponibles...



La Cartographie dynamique



Le calendrier des formations dans le cadre du Plan Action du CNC !